



La Lettre de l'AFASPA

Février 2023

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

36ème Sommet de l'Union africaine

Ce sommet s'est tenu les 18 et 19 février à Addis-Abeba au siège de l'Union Africaine avec à l'ordre du jour des sujets importants pour l'avenir du continent : la paix et la sécurité ainsi que le développement économique qui avaient fait l'objet de discussions serrées au Conseil exécutif de l'organisation.



Un ex-putschiste dans la main de la France, à la tête de l'Union Africaine

C'est donc le président comorien Azali Assoumani qui a pris la tête de l'UA pour un an. Arrivé au pouvoir en mai 1999 par un coup d'Etat, il a présidé un « comité d'Etat » durant deux ans, avant d'être élu pour un premier mandat en 2006. Il en est aujourd'hui à son troisième, avec des alternances du fait des présidences tournantes entre trois des îles des Comores¹. Les mauvaises langues diront que c'est pour le remercier de ne plus réclamer à l'ONU la réintégration de Mayotte, que Paris a manœuvré en coulisses pour cette présidence comorienne de l'UA. Autre « bon point » pour ce pays sagement positionné dans le sillage des occidentaux : il n'a pas adopté la position du non-alignement dans la guerre en Ukraine comme nombre de pays africains.

Il y a de quoi s'interroger sur le poids qu'aura cette présidence au sein de ces 55 Etats. Sans parler de sa taille, l'archipel compte moins d'un million d'habitants, il n'a pas de poids économique ou diplomatique, ses problématiques sont loin de l'ampleur des défis auxquels l'Afrique dans toute sa complexité doit faire face. Que dire de ce colonel qui a besoin d'un « tuteur » pour accéder à un

poste d'importance ? Et puis il y a la faiblesse du pays si malmené par son histoire coloniale et post-coloniale : 23 coups d'état ou tentatives depuis 1975, 4 présidents en exercice assassinés, un président élu démocratiquement déporté. Ce manque de crédibilité se reflète dans la presse africaine qui n'est pas tendre avec Assoumani.

Le quotidien sénégalais *WalfQuotidien* rappelle « qu'en 2000, le président comorien avait été exclu du 36ème Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine parce qu'arrivé au pouvoir par un putsch militaire. Il a réussi à dissoudre la Cour constitutionnelle, modifié la Constitution pour étendre d'un à deux mandats la durée de la présidence tournante des Comores. Il a aussi fait arrêter ses principaux opposants... certains considèrent tout simplement comme un échec l'arrivée d'Azali Assoumani à la tête de l'Union africaine et doutent qu'il puisse mener l'Union africaine vers la bonne direction. »

Ledjely en Guinée ne se réjouit pas plus « Président d'un archipel dont l'influence diplomatique n'est pas particulièrement établie, Azali Assoumani n'est pas non plus particulièrement porté sur les principes démocratiques et les droits humains. Les opposants qui ont eu le malheur de se retrouver sur son chemin l'ont appris à leurs dépens, dans la mesure où la plupart d'entre eux sont au cachot. Est-ce le dirigeant qu'il fallait à la tête de l'Union africaine en ces périodes marquées tout à la fois par l'incertitude et la défiance des opinions publiques africaines ? L'avenir nous le dira. »

Pour *WakatSéra* au Burkina Faso c'est : « *Toujours ces cailloux dans la chaussure !* »

Parmi les résolutions adoptées, une qui revient chaque année, celle sur la levée du blocus imposé par les États-Unis depuis des décennies à Cuba.

Une question restée de nouveau en suspens : le statut d'observateur accordé à l'État d'Israël et suspendu depuis une année en attendant le rapport d'un comité ad hoc qui ne s'est jamais réuni. Les chefs d'États ont donc décidé d'attendre ses conclusions. C'est la raison pour laquelle la directrice adjointe du ministère des Affaires étrangères d'Israël a été expulsée à l'ouverture du sommet, ayant anticipé sur la décision du sommet.

Le paradoxe de l'histoire de ce sommet réside dans sa

résolution finale: « L'assemblée a réaffirmé sa tolérance zéro face aux changements de gouvernement anticonstitutionnels. L'Union africaine maintient qu'elle ne tolère, en aucun cas, les méthodes non-démocratiques pour accéder au pouvoir politique. »

1 La 4ème île de l'archipel, Mayotte, confisquée par la France à l'occasion du référendum de 1975 dont Paris a interprété à sa manière la Charte de l'ONU sur les archipels.

ECHOS D'AFRIQUE

Entre violences djihadistes et perspectives d'alliance Mali/ Burkina Faso

* **La France néocoloniale dehors !** L'armée burkinabé a annoncé, dimanche 19 février, la fin officielle de la présence de la force française Sabre au Burkina Faso. Un mois plus tôt, les autorités locales avaient dénoncé l'accord actant la présence des forces françaises dans leur pays, leur donnant un mois pour partir. Cette rupture fait suite au départ des derniers soldats français de l'opération Barkhane encore présents au Mali, en août 2022, et à la suspension de la coopération militaire tricolore avec la Centrafrique, l'été précédent. À l'époque, le ministère français des Armées avait dénoncé une campagne de « désinformation massive » visant la France dans ce pays d'Afrique centrale, avec l'aide de la Russie qui a reçu en grande pompe des hauts dirigeants de ces pays chez elle. En fait, ces pays sont dans une situation sécuritaire plus que préoccupante : les populations voient que les groupes djihadistes ont plutôt tendance à prospérer et les zones touchées par les violences à s'étendre. La situation politique s'est donc considérablement tendue au Mali et au Burkina Faso, dont les coups d'Etat sont l'une des manifestations, et ces pays ont décidé de revoir leurs politiques sécuritaires et leurs alliances.

* **Proposition burkinabè d'une «fédération» avec le Mali.** Le 1er février 2023, en référence à l'éphémère tentative de fédération entre le Mali, le Sénégal, la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) et le Bénin (1959-1960) au moment des indépendances de ces ex-

colonies françaises, le premier ministre burkinabé a proposé la création d'une «fédération» entre son pays et le Mali, tous deux confrontés à la violence djihadiste et dirigés par des militaires putschistes qui ont exigé le départ des soldats français de leur territoire respectif. Le nouveau pouvoir issu du dernier coup d'Etat du 30 septembre 2022, mené par le capitaine Ibrahim Traoré, vient de demander le départ des 400 soldats français des forces spéciales de l'opération «Sabre» basés à Ouagadougou.



© Le Monde, 10 février 2023

* Le 20 février 2023 à Bamako, le **lancement d'une nouvelle plateforme de l'opposition malienne a été perturbée par des casseurs**, dont certains cagoulés, lundi 20 février dans l'après-midi à Bamako. Plusieurs partis et associations politiques du Mali s'étaient donné rendez-vous à la Maison de la presse pour lancer une nouvelle plateforme politique plutôt critique vis-à-vis des autorités de la transition. Les hommes politiques présents ont été surpris.

* Le 21 février 2023, **trois Casques bleus ont été tués et cinq autres ont été grièvement blessés lorsque leur convoi a heurté un engin explosif dans le centre du Mali**, près du village de Songobia, au sud-ouest de la ville de Bandiagara, a annoncé sur Twitter la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), rappelant que les soldats de la paix « ne sont pas une cible ». Selon les rapports préliminaires, le convoi de la Force de la Minusma a heurté un engin explosif improvisé. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, et le Conseil de sécurité ont condamné fermement cette attaque.

* **Fin de la visite du Premier ministre malien Choguel Maïga au Burkina Faso le 26 février dernier.** Participation à la cérémonie d'ouverture du Fespaco, conseil conjoint de gouvernement, audience avec le président de la transition, rencontres sectorielles entre les différents ministres des deux pays... Le calendrier de la délégation fut chargé. Ont notamment été abordés la sécurité et la lutte contre le terrorisme, l'humanitaire, la santé, la coopération régionale et les sanctions contre les deux pays. Choguel Maïga, le Premier ministre malien, et Apollinaire Kyelem de Tambela, le Premier ministre burkinabè, ont appelé à une synergie d'actions pour lutter efficacement contre le terrorisme, en

conjuguant les efforts avec d'autres pays de la sous-région. Durant la visite du premier au pays des hommes intègres, le Burkina Faso et le Mali ont signé un accord de coopération dans ce sens. Les deux Premiers ministres ont surtout déploré le maintien et le durcissement des sanctions de la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) contre leurs deux pays, malgré leur plaidoyer. Ils estiment que ces sanctions ne tiennent pas compte des réalités profondes de leur pays et font souffrir les populations. Le Burkina Faso et le Mali ont, par ailleurs, convenu d'approfondir les réflexions sur le projet de fédération entre eux et la Guinée. Choguel Maïga et Apollinaire Kyelem de Tambela ont d'ailleurs souhaité que le conseil conjoint de gouvernement se tienne tous les six mois et de façon alternée.

* **Un nouvel appel à la paix durant le Fespaco 2023 à Ouagadougou.** Au Burkina Faso, le 26 février 2023 dernier, en marge du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) 2023, des enfants burkinabè, maliens, nigériens, tchadiens, togolais, béninois, nigériens et ghanéens et les communautés étrangères vivant au Burkina Faso ont lancé un appel pour le dépôt des armes. À travers une prestation artistique, ces enfants, parmi lesquels des orphelins de Forces de défense et de sécurité, demandent à ceux qui ont pris les armes, à revenir à la raison et à déposer les armes.

MADAGASCAR

Dégâts cycloniques, corruption continue, micmacs politiques et réveil syndical

***Dégâts cycloniques.** Le bilan au 25 juillet 2023 s'alourdit une semaine après le passage du cyclone Freddy. Dans son dernier bilan, le BNGRC (Bureau national de gestion des risques et catastrophes) fait état de plus de 100. 000 sinistrés et de 7 décès dans les 7 régions touchées par Freddy. Les infrastructures scolaires sont les plus touchées

par le cyclone ; des milliers d'élèves restent ainsi privés d'école.



***Andry Rajoelina remanie son gouvernement pour la dernière ligne droite de son mandat.** Lundi 20 février 2023, Le président de la République, Andry Rajoelina, a procédé à un remaniement ministériel, lundi 20 février en

début de soirée. Une recomposition du gouvernement sans grand bouleversement. L'inamovible Christian Ntsay, Premier ministre depuis le gouvernement d'union de 2018, reste en poste. Huit ministres font leur entrée dans l'équipe gouvernementale dans un contexte électoral, avec une présidentielle prévue à la fin de l'année. Le ministère des Affaires étrangères dont l'ancien locataire a été remercié il y a quatre mois, pour avoir renvoyé dos à dos la Russie et l'Ukraine dans leur conflit, retrouve enfin un titulaire.

***La nouvelle ministre de la Justice promet de lutter contre la corruption.**

Celle-ci a affirmé qu'aucune corruption ne sera tolérée au niveau du système judiciaire. La nouvelle Garde des sceaux a promis de renforcer la lutte contre la corruption au sein de son département, et des tribunaux.

«Nous n'aurons aucune clémence à l'encontre de ceux qui s'adonnent à cela», a-t-elle déclaré. Une promesse qui sonne toutefois un peu creux dans le contexte actuel. Le système judiciaire à Madagascar est considéré comme étant l'un des secteurs le plus touché par la corruption. Une corruption qui s'accompagne d'abus de pouvoirs des uns et des autres. Il n'y a pas que les interventions et les pressions qui viennent d'en haut qui minent le système, mais il y a surtout les exigences diverses, moyennant de l'argent, faites à l'endroit des usagers. Les différents ministres qui se succèdent à la tête de ce département ministériel le savent, mais ils ont du mal à faire face au fléau. Pire, certains ont même été accusés d'être impliqués dans des affaires de corruption.

Pour exemple, la corruption sévit fortement dans les rivières aurifères.

À Madagascar, le public venu assister le 24 février 2023 au Forum sur la gouvernance minière sur l'île organisé par la branche locale de Transparency International, a pu découvrir en avant-première une étude inédite sur les flux financiers illicites dans le secteur de l'or. Cette enquête, réalisée sur terrain auprès de plus de 300 personnes (orpailleurs, collecteurs et exportateurs d'or) a

permis de retracer ces mouvements financiers opaques, fruits de la corruption, du blanchiment de capitaux, évasion fiscale, le tout, «grâce à l'appui des autorités et de hauts responsables de l'État», précisent les signataires des travaux. Une perte sèche qui pénalise directement les caisses de l'État ... et la population.

Oui, la filière aurifère est gangrenée par des flux d'argent sale. De l'argent issu, d'après les enquêteurs, de la fraude et évasion fiscale et du blanchiment de capitaux et qui serait utilisé à toutes les étapes de la chaîne de valeur. Un trafic favorisé et protégé par un système de corruption généralisée au sein même de l'appareil étatique.

*Pour le moment, alors que les promesses (notamment d'infrastructures) qu'il a faites en 2018 pour se faire élire ont été peu réalisées, **le président Rajoelina (traité de Pinocchio par une certaine presse locale) reste évasif sur sa candidature à la présidentielle de novembre prochain.**

«Le président de la République, Andry Rajoelina ne s'est pas encore prononcé sur sa candidature pour sa propre succession», a confirmé, le 24 février dernier, la ministre de la Communication et de la Culture, porte-parole du gouvernement, Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, sur TV5 Monde, en France.

*En tout cas, **Andry Rajoelina a déclaré à Mananjary, dans le sud-est du pays:**

«Je serai élu si je suis candidat».

«J'ai déjà été élu maire d'Antananarivo. Moi, chaque fois

que je me présente à une élection, je suis toujours élu. Et si je me représente à la prochaine élection, je serai réélu». Le Chef de l'Etat a aussi répondu à ceux qui le traitent de «serveur», une copie de Coluche, parce qu'il distribue des repas chauds aux sinistrés. «Certains disent que je suis un serveur. Je leur dis oui car je suis un serviteur du peuple», a-t-il déclaré.



Le Président distribuant des plats chauds aux sinistrés

©La Vérité

*En ce moment, **la tension est de plus en plus palpable entre le pouvoir en place et les partis d'une «opposition à sa majesté»**, notamment celui de l'ancien président Marc Ravalomanana. Le parti de ce dernier, le TIM ((Tiako i Madagasikara), qui a prévu d'organiser un meeting dans le domaine de son entreprise TIKO, le 24 février dernier, a une fois de plus été contraint de l'annuler. Très tôt dans la matinée, les forces de l'ordre ont encerclé les lieux, bien qu'il s'agisse d'un domaine privé et qu'une notification sur la tenue de l'événement a été adressée au préfet d'Antananarivo. La réponse a été simple : «Vous n'êtes pas autorisé». Magro Behoririka est certes un domaine privé, mais le quartier de Behoririka en soi est un endroit stratégique avec la présence de nombreuses boutiques et centres commerciaux

autour», a expliqué ce dernier pour justifier ce refus. Dans le calme, ses partisans ont par la suite rallié à pied dans le quartier d'Ampandrana où Marc Ravalomanana les attendait. L'ancien président a une fois de plus dénoncé un acharnement politique à l'encontre de son parti et l'opposition. Le fondateur de l'empire Tiko a adressé il y a quelques jours une lettre au premier ministre, Christian Ntsay, qui dénonçait les intimidations et divers refus dont sont victimes son parti et l'opposition. L'ancien président Marc Ravalomanana et président national du parti TIM dans une lettre adressée au premier ministre a dénoncé des manœuvres d'intimidation visant son parti et l'opposition à l'approche de la présidentielle de 2023.

***La société civile organisée et combative continue sa démarcation du néolibéralisme autoritaire alterné de toute l'élite politicienne, économique et militaire** en dénonçant l'instrumentalisation des élections, la négation des droits humains, la corruption généralisée entretenue et les trafics de tout genre organisés en haut lieu.

***Forte hausse des prix à la consommation pour les ménages.** À Madagascar, les prix à la consommation pour les ménages ont augmenté de 10,8% entre novembre 2021 et novembre 2022. Une «inflation galopante», affirment les économistes de l'Institut national de la statistique, qui n'a hélas semble-t-il pas été compensée par la croissance dans le pays, sur cette même période. Une hausse des prix que la population ressent particulièrement dans différents domaines. Une hausse de 10,8% sur les prix à la consommation en un an : riz, huile, essence, médicaments, mais aussi les services, comme une coupe de cheveux, un ticket de bus, une opération chirurgicale, ou une assurance habitation ; en tout, plus de 600 produits et services ont été identifiés et leurs prix collectés et comparés pour arriver à cette statistique.

***Heureusement, les syndicats bataillent pour obtenir une augmentation des salaires.**

Les syndicats de travailleurs malgaches continuent d'appeler à de meilleures conditions de travail et au respect des droits des employés. Samedi 18 février, la Solidarité Syndicale de Madagascar, plateforme

composée de plus de 80 syndicats, a organisé un rassemblement au centre-ville d'Antananarivo pour faire entendre à nouveau la voix des salariés, dans un contexte d'augmentation du coût de la vie. Faire appliquer les textes aux employeurs, c'est aussi ce que demandent les syndicats. Une révision des salaires est réclamée aussi par les fonctionnaires. Une lettre listant 13 revendications avait été envoyée au gouvernement en décembre dernier. *«Une missive restée sans réponse»*, déplorent les syndicats.

***Ambiance de fin de règne, d'un côté, et une «opposition» non fiable, de l'autre... Les Malgaches sont plus que jamais inquiets d'un avenir néolibéral autoritaire de plus en plus prégnant et sombre...**



Les travailleurs du secteur privé et du secteur public rassemblés par la plateforme Solidarité syndicale de Madagascar le 18 février au théâtre de verdure d'Antsahamanitra. ©RFI

NIGER

Une entreprise française a laissé 20 millions de tonnes de déchets radioactifs à l'air libre

Durant plus de 40 ans, la Cominak, filiale nigérienne d'Orano (ex Areva) a exploité une mine d'uranium à Arlit, en plein Sahara. Le site a fermé il y a deux ans mais les déchets radioactifs sont restés là, à l'air libre, avec un risque bien réel pour les populations et l'environnement.

"La France est dans une stratégie de relance du nucléaire. Ce qu'il faut que les gens

comprennent, c'est que nous ne savons pas gérer les déchets... ni à la fin du processus, ni au début, à la sortie des mines." Cela fait près de 20 ans que Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire au laboratoire de la Criirad (association de protection de l'environnement, spécialisée dans le risque nucléaire) travaille sur la situation à Arlit, au Niger.

Des déchets soumis à des vents puissants

C'est là, en plein désert, dans un paysage de sable et de roche, que l'entreprise française Orano (ex

Areva), a longtemps exploité une mine d'uranium. Plus de 40 ans d'extraction, pour alimenter, entre autres, les centrales nucléaires françaises. Si la mine a fermé en 2021, les déchets radioactifs accumulés toutes ces années sont toujours là.



"20 millions de tonnes de boues", détaille Bruno Chareyron, qui alerte dans une vidéo et un podcast, sur les risques pour les populations locales, "au moins 100 000 personnes". "Nos analyses, au laboratoire de la Criirad montrent que la radioactivité de ces déchets est de l'ordre de 450 000 becquerels par kilo, ce sont des déchets 'à vie longue'. Ils contiennent des métaux lourds radioactifs dont certains sont très toxiques, par

ingestion ou par inhalation. Il émane aussi en permanence de ces déchets un gaz radioactif : le radon. Ce type de déchets, vu leur niveau de radioactivité et leur durée de vie, aurait absolument dû être mis dans des containers étanches pour être placés ensuite sur un site qui garantit un confinement à très long terme. Ce qui n'a pas du tout été le cas."

Facteur aggravant, la zone est balayée par des vents puissants : *"Les poussières et le gaz radioactifs sont dispersables dans l'environnement très facilement. Et comme il n'y a pas de confinement, la contamination est passée aussi dans les eaux souterraines. Et ça, c'est inacceptable. Cominak a d'ailleurs été obligée d'installer un système de pompage de ces eaux souterraines pour les réinjecter sur le site industriel, pour que les eaux ne migrent pas trop rapidement dans l'environnement."*

Julie Pietri (RFI)

SAHARA OCCIDENTAL

Première visite en quatre ans à Mohamed Lamine Haddi, prisonnier politique sahraoui.

Mohamed Lamine, militant du groupe de Gdeim Izik, condamné à 25 ans de prison par le Tribunal militaire de Rabat, est à l'isolement depuis septembre 2017. Il ne reçoit pas de soins médicaux malgré ses multiples affections et les suites des tortures d'avant le procès. Même durant ses deux impressionnantes grèves de la faim de 69 et 63 jours en 2021 sa famille qui avait parcouru 1300 km pour savoir s'il était encore en vie, n'a pas eu le droit de le voir.

Le 7 février 2023, il a reçu sa première visite depuis 4 ans. Son frère Mohamed Ali l'a vu moins de 15 minutes. Il ne l'a pas reconnu, tant son apparence s'est dégradée. Il est très maigre, ses traits et sa structure physique ont changé. Son état d'esprit est aussi

malade que son corps. Il toussait et était visiblement malade. Il voit mal de l'œil gauche suite à un coup reçu le 15 mars 2022. La grève de la faim, seule liberté qui lui reste pour revendiquer son innocence, a des séquelles innombrables dans sa tête et sur plusieurs organes. Une fois de plus, l'administration pénitentiaire lui refuse la visite du médecin. Les gardiens n'ont pas permis qu'il reçoive les livres, les stylos et le miel que son frère lui avait apportés. (Depuis quelques années les familles ne peuvent plus apporter de la nourriture « faite maison » elles ne peuvent donner aux prisonniers que les produits de la «boutique» de la prison tenue par les gardiens.



Les photos que nous avons de Mohamed Lamine datent de plus de 12 ans. Ce jeune homme beau, souriant, courageux, correspondant radio de la RASD, amoureux de la vie et de la cause sahraouie, n'existe plus. Aujourd'hui c'est un homme malade, âgé, déformé et rongé par la torture, les grèves, la maladie, la solitude et le désespoir. La souffrance de 12 ans s'est matérialisée dans un corps dégradé. Il a 42 ans !

Depuis le 20 février 3 étudiants sahraouis emprisonnés depuis 4 et 7 ans pour des condamnations politiques de 10 et 12 ans, sont en grève de la faim ouverte à Ait Melloul. Ils réclament que cessent les pratiques racistes et dégradantes et le droit au contact avec le monde extérieur ainsi que leur transfert dans une prison proche de chez eux.

ILES CHAGOS

L'expulsion des populations autochtones des îles Chagos est un crime colonial persistant

Le déplacement forcé du peuple chagossien dans sa totalité par des accords secrets signés dans les années 1960 entre les gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis, la persécution raciale menée par le Royaume-Uni ainsi que le maintien jusqu'à présent de l'interdiction faite aux Chagossiens de retourner chez eux constituent des crimes contre l'humanité, a déclaré Human Rights Watch dans un rapport et une vidéo publiés le 15 février.

Le rapport de 106 pages, intitulé ***C'est là que le cauchemar a commencé***, documente le traitement du peuple autochtone des Chagossiens, forcé à quitter sa terre natale dans les années 1960 et 1970 afin de construire une base militaire US sur Diego Garcia, la plus grande île de l'archipel dont les USA exigeaient qu'elle soit dépeuplée d'habitants. Le Royaume-Uni, avec le soutien des USA, a continuellement empêché les Chagossiens de rentrer chez eux. Bien que le Royaume-Uni et Maurice aient annoncé, de manière surprenante, des négociations sur l'avenir des îles Chagos en novembre 2022, aucun engagement clair n'a été pris en faveur d'une véritable consultation des Chagossiens et d'une garantie de leur droit à des réparations, y compris leur droit au retour, dans le cadre des accords.

Le Royaume-Uni commet aujourd'hui un crime colonial épouvantable, en traitant tous les Chagossiens comme un peuple sans droits », a expliqué Clive Baldwin, auteur principal du rapport. « Le Royaume-Uni et les États-Unis, qui ont coopéré pour expulser les Chagossiens de chez eux, devraient fournir des réparations complètes pour les souffrances qu'ils ont causées. »

Human Rights Watch s'est entretenu avec 57 personnes, dont des Chagossiens et des responsables britanniques, états-uniens et mauriciens, et a examiné de nombreux documents. HRW a identifié trois crimes contre l'humanité perpétrés contre le peuple chagossien : le crime colonial de déplacement forcé, toujours en cours ; l'empêchement, du retour sur sa terre natale et sa persécution, par le Royaume-Uni, fondée sur la race et l'origine ethnique.

Les Chagossiens ont été expulsés à Maurice ou aux Seychelles, où ils ont vécu dans une pauvreté extrême qui a engendré d'autres violations de leurs droits et des discriminations. Certaines des personnes déplacées, y compris des enfants, sont mortes du fait des difficultés économiques subies et, selon eux, de la détresse émotionnelle – qu'ils appellent le *sagren* – d'avoir été arrachées à leur terre natale. Beaucoup ont ensuite émigré au Royaume-Uni après que le gouvernement britannique ait accordé la citoyenneté à certains d'entre eux. Les Chagossiens résidant au Royaume-Uni ont raconté avoir fait l'expérience de diverses formes de discrimination. Des milliers de Chagossiens vivent aujourd'hui dans différentes parties du monde, notamment à Maurice, au Royaume-Uni et aux Seychelles.

Les Chagossiens sont principalement des descendants de personnes réduites en esclavage, emmenées de force dans les îles Chagos alors inhabitées et sous domination française puis britannique aux 18^e et 19^e siècles. Les Chagossiens, qui forment un peuple distinct avec sa propre langue créole, sa musique et sa culture, vivaient depuis plusieurs générations sur les îles et atolls principaux des Chagos, soit Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon. Il s'agit d'un peuple autochtone au regard des normes africaines et internationales en matière de droits humains.

Le Royaume-Uni a ainsi séparé les îles Chagos de Maurice et déclaré l'archipel en tant que nouvelle colonie en 1965 – le Territoire britannique de l'océan qui est désormais la dernière colonie du Royaume-Uni en Afrique.



Mars 2022. Des militants ont profité de l'opportunité créée par une mission scientifique internationale conduite dans l'archipel pour hisser le drapeau chagossien

Des documents rédigés à cette époque, rendus publics ces dernières révèlent que l'une des principales raisons derrière la décision de déplacer l'ensemble de la population des Chagos, était d'éviter que le Royaume-Uni ait l'obligation de rendre des comptes aux Nations Unies concernant le maintien du contrôle sur une colonie avec une population <i>qui y réside de manière permanente</i> . Les autorités britanniques ont admis avoir menti en affirmant que les îles Chagos ne comptaient pas d'habitants permanents. De hauts responsables britanniques qualifiaient les Chagossiens d'«hommes-vendredi [un terme raciste qui désigne un serviteur fidèle] ... dont les origines sont obscures», témoignant ainsi du racisme systématique qui caractérise leur traitement. Le	gouvernement britannique a refusé, à de nombreuses reprises, d'autoriser le retour des Chagossiens, invoquant de vagues arguments sécuritaires et financiers. Les gouvernements britanniques et américains devraient fournir des réparations complètes au peuple chagossien, le gouvernement mauricien devrait s'engager publiquement à soutenir le retour aux îles Chagos de tous les Chagossiens, quelle que soit leur nationalité ou lieu de résidence actuel, et à reconnaître ces derniers en tant que peuple autochtone, a déclaré Human Rights Watch. Maurice, le Royaume-Uni et les Seychelles devraient garantir le respect des droits et l'égalité des Chagossiens vivant sur leur territoire, notamment en leur garantissant une citoyenneté pleine et égale, ainsi que la réunification familiale.
---	--

BURKINA FASO L'indécente décision Les corps de l'ancien président burkinabè le capitaine Thomas Sankara et de ses douze compagnons ont été ré inhumés au sein du Conseil de l'entente sur le site du "Mémorial Thomas Sankara" à où ils avaient été assassinés le 15 octobre 1987. La famille Sankara et celles de ses douze compagnons n'ont pas assisté à la cérémonie, ayant expliqué depuis le début des pourparlers leur refus du choix du lieu : le Conseil de l'Entente où ont été assassinés leurs proches. Les responsables de ce mémorial érigé se sont auto désignés les héritiers du père de la Révolution. Pendant 6 ans ils ont tenté de	faire plier la famille Sankara en s'octroyant le droit de décider où les restes devaient être enterrés. Leur but est d'attirer du monde au mémorial, au mépris de la famille Sankara qui est toujours restée digne, mais ferme sur ses positions. Dans un communiqué du 5 février la famille Sankara expliquait « <i>Nous estimions et continuons de penser qu'il est fondamental que soit trouvé un espace qui permette de rassembler et d'apaiser les cœurs, et non de diviser et d'accroître les rancœurs. Le Conseil de l'Entente pour cela est un lieu de recueillement inadéquat pour toute la charge qu'il recèle. (...) Il nous semble</i>	<i>essentiel que les événements qui accompagnent ce cycle se fassent en bonne entente et concertation. Prendre le temps de l'organisation est nécessaire surtout en ce moment crucial de notre histoire où les forces mobilisées sont dirigées vers la lutte pour préserver l'intégrité du territoire national. C'est le moment de souhaiter que la réinhumation du Président Thomas Sankara se fasse de façon consensuelle dans le calme, étant donné que nos amis, à travers l'Afrique et le monde nous regardent et se sentent concernés par ces obsèques qui sont un temps fort de notre histoire. »</i>
---	---	--

TUNISIE Kaïd Saïed en guerre sur tous les fronts 18 février : Les milliers de manifestants à Sfax, bastion portuaire du syndicalisme mais aussi dans les villes de Kairouan, Nabeul et Tozeur ont exprimé leur rejet des mesures économiques et sociales exigées par le FMI en échange de subventions et la	répression syndicale qui s'accroît. Après avoir expulsé la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats qui avait demandé la libération des syndicalistes, il a franchi une nouvelle étape dans l'ignominie en tenant des propos infâmes et racistes à l'égard des migrants africains, déclenchant une	campagne de haine, dans la ligne de l'extrême droite des pays en crise économique. « <i>Il s'agit de faire diversion, de détourner l'attention de la population des vrais problèmes : la pauvreté, le chômage, la pénurie de produits de première nécessité. 35000 Tunisiens sont partis en Europe.</i> » déclare Hamma Hammami secrétaire général du Parti des
---	--	---

Travailleurs à l'Humanité. "Ces propos racistes ont été lancés après la visite du ministre italien de l'Intérieur. On a compris qu'un accord avait été conclu pour que la Tunisie continue d'être le gendarme afin de protéger les frontières de l'Europe. Les organisations de la société civile ont dénoncé cette campagne qui intervient dans le contexte de grandes mobilisations populaires des 4 et 11 mars. Ce régime autocratique ne profite qu'à une dizaine de familles, aux appareils	d'Etat, aux institutions financières internationales et à certains pays du Golfe qui sont contre un régime démocratique en Tunisie. Kaïd Saïed instrumentalise la lutte contre le terrorisme, contre la corruption, l'ingérence étrangère, pour arrêter ses adversaires. Le président est fondamentalement opposé à la société civile, contre ce qu'il appelle « les corps intermédiaires ». Il se prévaut à un rapport direct avec le peuple. L'UGTT est devenue sa cible principale. Elle élabore avec	d'autres associations, un plan de sortie de crise politique et économique qui dérange. Elle ne laissera pas passer la politique d'austérité sous pression du FMI. Désormais c'est aussi la liberté d'expression qui est menacée. Le directeur de Mosaïque, première radio privée du pays a été arrêté. La menace pèse sur les organisation de défense des droits humains, le mouvement associatif dans son ensemble.»
---	--	--

HISTOIRE

Ernest OUANDIÉ

Ce dirigeant emblématique du mouvement d'indépendance du Cameroun est né en 1924 à Bangou (région de l'Ouest du Cameroun).

Il entre dans l'enseignement en 1944 mais jusqu'en 1955 il subit nombre de mutations forcées du fait de son engagement syndical puis politique. Il adhère en 1948 à l'Union des populations du Cameroun (UPC). En 1955 il part en exil forcé au Cameroun occidental sous protectorat britannique qui interdira l'UPC en 1957 et déportera 12 de ses dirigeants au Soudan.

Il rencontre nombre d'indépendantistes africains au Ghana et en Egypte, dont Nelson Mandela. Il devient président de l'UPC suite à l'assassinat par un agent français de Felix Moumié à Genève en novembre 1960. Il rentre clandestinement au Cameroun en juillet 1961 pour réorganiser et diriger l'armée Nationale de Libération Kamerunaise (ALNK).

Il est arrêté le 9 août 1970 à Mbanga, dans le Moungo et conduit dans les locaux de la Brigade mixte mobile près de Yaoundé, tristement célèbre pour ses salles de torture et dont le chef, Jean Fochivé, «représentait la terreur» et n'avait de comptes à rendre qu'au chef de l'État. Le 28 décembre 1970 il comparait devant le tribunal militaire de Yaoundé avec 27 autres militants de l'UPC. Appelé à la barre par le président pour être interrogé sur les faits reprochés,

Ernest Ouandié déclarera qu'«il s'agit d'un jugement de pure forme» et refusera de s'exprimer, maintenant son refus tout le long des débats.

Le verdict du tribunal militaire tombe le 5 janvier 1971.

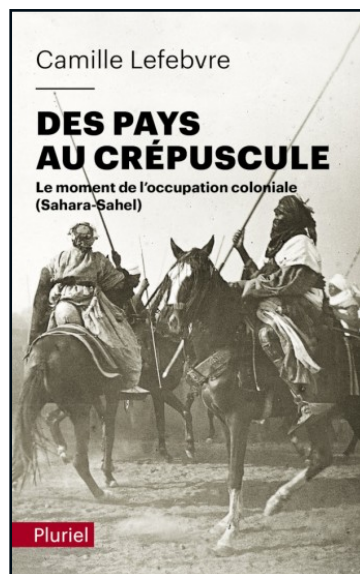
- 10 relaxes.
- 9 condamnations à 5 ans de prison.
- 3 condamnations à 10 ans de prison
- 2 condamnations à 20 ans de prison
- 4 condamnations à mort : Ernest Ouandié,

Matthieu Njassep (dit « Ben Bella », maquisard et secrétaire particulier de Ouandié) Fotsing Raphaël (maquisard et agent de liaison entre Ouandié et Mgr Ndongmo) et Mgr Albert Ndongmo qui sera gracié par le président fantoche Ahmadou Ahidjo et condamné à la détention à vie.

Malgré un grand élan de solidarité en France comprenant outre des organisations et des personnalités comme le Professeur Monod et le linguiste Noam Chomsky, Ernest Ouandié et ses deux compagnons sont fusillés le 15 janvier 1971 à Bafoussam.



CULTURE



Editions Fayard/Pluriel
12€

Ce livre analyse ce qu'ont été concrètement les premiers temps de la colonisation française, ainsi que les effets de la colonisation sur les sociétés du Sahara et du Sahel.

Ce moment de l'occupation coloniale est celui où la France, et plusieurs autres pays européens, ont considéré les territoires africains comme des espaces à s'approprier et se sont substitués par la force aux gouvernements existants, au nom d'un discours de supériorité civilisationnelle fondé sur le racisme.

Depuis le cœur de deux villes, Agadez et Zinder, ce livre raconte comment la domination coloniale s'est imposée en reconstituant la profondeur des mondes sociaux à travers des archives coloniales publiques et privées et des documents en arabe, en haoussa et en kanouri. Les sociétés dans lesquelles nous vivons, en France comme au Niger, sont en partie issues des rapports de domination qui se sont noués, alors s'intéresser à la complexité de ce moment nous donne des outils pour penser notre présent.

Les numéros hors-série de la revue **Aujourd'hui l'Afrique** (72 pages) édités à l'occasion des 60 années d'indépendance en Afrique en 2020 et de l'indépendance de l'Algérie en 2022 sont encore disponibles
Les sommaires sont consultables sur le site www.afaspa.com



Pour vos commandes : adresser un chèque à l'ordre de AFASPA
Bourse du travail 13 rue Pierre et Marie Curie 93170 Bagnolet

0 Aujourd'hui l'Afrique Février 2020 : 10€

0 Aujourd'hui l'Afrique Janvier 2022 : 10€

+ Frais d'envoi : 1 revue 4€ / 2 revues 6€

Indiquez vos Nom, prénom et adresse postale